

HORAIRE AUTOMNE 2026

- Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O.
- Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O.
- Locaux D: bâtiment sud-ouest, 1219, rue William
- Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.
- Locaux F: bâtiment sud, 1130, rue William
- Campus Longueuil: 5555, rue de l'ENA, Longueuil

AVIS IMPORTANT

Les activités d'enseignement se tiendront en présence sur le campus, sauf celles spécifiquement indiquées à distance (voir la colonne Mode d'ens. ci-dessous). Votre présence sur le campus sera requise.

En savoir plus sur les modes d'enseignement

<u>COURS</u>	<u>GR</u>	<u>JOUR</u>	<u>HEURE</u>	<u>ACTIVITÉ</u>	<u>Mode d'ens.</u>	<u>LOCAL</u>	<u>ENSEIGNANT</u>	<u>PRÉALABLES</u>
ATE100				INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE				
				La formation ATE100 est offerte sur la plateforme de cours en ligne Moodle. La durée de la formation est estimée à environ 4 heures. Afin de respecter les différents rythmes d'apprentissage et les diverses plages horaires où les étudiant (es) sont disponibles, une période de 5 semaines sera accordée pour compléter la formation.				
	01			Atelier	D			
				Dates: 14 septembre 2026 au 19 octobre 2026				
	02			Atelier	D			
				Dates: 14 septembre 2026 au 19 octobre 2026				
	03			Atelier	D			
				Dates: 19 octobre 2026 au 23 novembre 2026				

— — — NOTES

- a) Programmes d'études

 - B : baccalauréat
 - GAQ : certificat en gestion et assurance de la qualité
 - GC : certificat en gestion de la construction
 - GE : certificat et programme court de 1er cycle en gestion des établissements
 - PI : certificat en production industrielle
 - CT : certificat en télécommunication
 - TS : certificat spécialisé en génie des technologies de la santé

TP (A+B). Dans un cours, si le nombre d'étudiants le justifie, les travaux pratiques seront divisés en deux (2) groupes (A+B). La moitié des étudiants devront se présenter à la première période de deux (2) heures et les autres devront se présenter à la deuxième période de deux (2) heures. Ceci vous sera confirmé au début du trimestre. Un étudiant peut donc s'inscrire à deux (2) cours dont les travaux pratiques (TP) ont lieu en même temps, s'il est indiqué (A+B) à côté de chacun des travaux pratiques (TP).

- c) À TOUS LES ÉTUDIANTS DU PROGRAMME DE BACCALAUREAT :
Les cours de concentration ne peuvent être suivis qu'après la réussite d'un minimum de soixante-dix crédits de cours du programme.
Les cours obligatoires doivent être suivis selon une séquence correspondant à la grille de cheminement type du programme.